

"La Commission européenne dresse le bilan après quatre années d'aide ISPA" dans Tageblatt (14 février 2004)

Légende: Le 14 février 2004, le quotidien luxembourgeois Tageblatt dresse le bilan après quatre années d'aide accordée aux pays d'Europe centrale et orientale par l'instrument structurel de préadhésion (ISPA).

Source: Tageblatt. 14.02.2004. Esch-sur-Alzette: Luxemburgs Genossenschaftsdruckerei. "EU-Kommission zieht Erfolgsbilanz nach vier Jahren ISPA-Hilfen", auteur:Ozolins, Marisandra , p. 4.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/la_commission_europeenne_dresse_le_bilan_apres_quatre_annees_d_aide_ispa_dans_tageblatt_14_fevrier_2004-fr-d11c920a-c592-4759-bcfa-1fd97d81d25e.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

La Commission européenne dresse le bilan après quatre années d'aide ISPA

De notre correspondante à Bruxelles, Marisandra Ozolins

L'instrument financier communautaire ISPA, destiné à soutenir les pays candidats d'Europe centrale et orientale dans les secteurs des transports et de l'environnement, a fait ses preuves. Voilà le constat de la Commission européenne après quatre ans de mise en œuvre.

L'ISPA (instrument structurel de préadhésion) a été créé dans le cadre de l'Agenda 2000, afin d'aider les pays candidats d'Europe centrale et orientale à se préparer à leur adhésion à l'UE. Il constitue avec Sapard (modernisation de l'agriculture et développement rural) et Phare (renforcement institutionnel, développement régional et social, restructuration industrielle), l'un des trois instruments communautaires de préadhésion. L'ISPA permet, à l'instar du Fonds de cohésion, qui s'adresse aux États membres existants, de soutenir de grands projets d'investissement dans les transports et l'environnement. Dans la période 2000-2004, la Commission a approuvé, dans les douze pays candidats, 324 projets auxquels seront affectés des fonds ISPA d'un montant total d'environ sept milliards d'euros. La Commission a indiqué hier qu'entre-temps plus d'un milliard d'euros ont déjà été débloqués.

Transition vers le Fonds de cohésion

Le financement communautaire couvre en moyenne environ 65 pour cent du coût total des projets. Le financement de l'autre partie est assuré par les pays bénéficiaires, le remboursement d'emprunts pouvant, conformément aux critères fixés, être considéré comme une contribution nationale. De 2000 à fin 2003, selon les renseignements fournis par la Commission, l'ISPA a permis le cofinancement de 211 projets environnementaux et 102 projets dans les transports. Ces derniers projets doivent contribuer à élargir les réseaux transeuropéens. Il s'agit par exemple de l'extension des liaisons ferroviaires en Hongrie, en Pologne et en Slovaquie, des liaisons routières et autoroutières dans les États baltes et en Slovaquie ou du développement de la navigation sur le Danube en Roumanie. Quant aux projets environnementaux, ils portent en particulier sur l'élimination des eaux usées, avec la construction de stations d'épuration, entre autres en Lettonie, en Pologne, en Roumanie ou en Hongrie, ainsi que la gestion des déchets, l'approvisionnement en eau et la lutte contre la pollution de l'air. Par ailleurs, l'ISPA a encouragé une gestion décentralisée des projets et a veillé à améliorer les systèmes de gestion et de contrôle des pays concernés. Le commissaire européen en charge de la politique régionale, Michel Barnier, a souligné, lors de la présentation de ce bilan, et dans le contexte de l'adhésion prochaine de dix nouveaux États membres, le «rôle important» que l'ISPA a joué dans la préparation de ces pays à la politique de cohésion communautaire et qui devrait permettre une «transition sans heurt vers le Fonds de cohésion». Les projets ISPA encore en cours dans les dix pays (sauf en Bulgarie et en Roumanie) seront transformés à partir de mai en projets soutenus dans le cadre du Fonds de cohésion, qui sera doté de moyens nettement supérieurs par rapport à l'ISPA. Pour l'année 2004 en cours, ce Fonds disposera de 2,9 milliards d'euros contre 750 millions pour 2003 dans le cadre de l'ISPA.